

Notre vision

Nous visons à introduire sur le marché des produits de plus en plus attrayants qui peuvent influencer les choix de nos clients tout en améliorant leur qualité de vie.

Notre mission

Nous travaillons à la construction d'un présent et d'un avenir de manière efficace et durable. Notre travail est fondé sur la passion, l'innovation, la force et le développement de nos compétences et la valeur des personnes. Nous considérons le capital humain dont nous disposons comme une ressource stratégique pour un avenir de croissance continue. Nous croyons aux partenariats avec nos fournisseurs pour un bénéfice partagé et durable pour les deux parties.

Nos valeurs

Non seulement l'intégrité et la responsabilité, mais également la loyauté, l'esprit de collaboration, la cohérence, la transparence, l'équité, la protection des clients et la culture. Ce sont des qualités essentielles pour s'exprimer et se distinguer en tant que citoyens du monde.

Notre politique intégrée

RADICI est une entreprise leader dans son secteur, spécialisée dans la conception et la fabrication de revêtements de sol textiles, de non-tissés aiguilletés et de revêtements de sol synthétiques à usage sportif (gazon artificiel). Depuis sa création, le principe directeur de RADICI a toujours été la qualité, indissociable du Made in Italy et du Val Seriana, où l'entreprise est implantée, historiquement liée au monde du textile.

Chez RADICI, la tradition va de pair avec l'innovation, mettant les technologies textiles les plus avancées au service de la créativité.

L'objectif premier de la politique INTÉGRÉE est de répondre aux besoins de toutes les parties prenantes en mettant l'accent sur la commercialisation d'un produit technologiquement et économiquement compétitif ayant un faible impact sur l'environnement.

L'amélioration continue de la qualité, des processus et de la fiabilité des produits, obtenue grâce à l'implication et à l'engagement du personnel à tous les niveaux, se traduit par une satisfaction accrue de toutes les parties prenantes et par une croissance de l'image, de la compétitivité et de la rentabilité.

La DIRECTION est également convaincue que la gestion de l'entreprise et de ses ressources humaines et infrastructurelles implique l'optimisation des conditions de sécurité et de santé sur le lieu de travail pour tous les employés et les autres parties prenantes, telles que les visiteurs, les fournisseurs et les autorités compétentes.

Les accidents du travail et les maladies professionnelles représentent un coût important pour l'entreprise et la collectivité, tant sur le plan économique que sur le plan humain. Pour ces raisons, la direction a décidé d'adopter un système de gestion de la santé et de la sécurité (HSMS) conformément aux lignes directrices de l'UNI-INAIL de 2001. Ce système vise à identifier, prévenir et traiter les problèmes liés à la santé et à la sécurité.

Une telle approche permettra d'améliorer en permanence les conditions de sécurité et de santé sur le lieu de travail, de minimiser les risques et de garantir de meilleures conditions de travail pour tous.

Pour la réalisation complète de la politique INTÉGRÉE de l'entreprise, la DIRECTION s'engage à :

1. Accorder la plus grande attention aux demandes et aux attentes des clients, au respect des normes, lois et règlements applicables, à l'amélioration continue de l'organisation, à la satisfaction des clients et à toutes les parties prenantes.
2. Mettre en œuvre et maintenir un système de gestion intégré (SGI) conformément à la norme UNI EN ISO 9001 et aux lignes directrices de l'UNI-INAIL de 2001, en s'engageant à améliorer l'efficacité et l'efficience.
3. Réexaminer périodiquement le SGI pour s'assurer qu'il reste adapté et apporter les améliorations nécessaires.
4. Assurer une conception orientée efficacement vers les besoins du marché avec une adaptation du produit au développement technologique continu.
5. Assurer un marketing ciblé grâce à une analyse minutieuse des besoins des clients.
6. Fournir une assistance technique rapide et adaptée.
7. Optimiser en permanence les processus d'industrialisation.
8. Veiller à ce que la production soit axée sur la prévention des problèmes afin de produire correctement dès la première fois.
9. Assurer une informatisation généralisée dans la mesure du possible.
10. Fournir la formation et la motivation du personnel à tous les niveaux.
11. Veiller au respect des lois, réglementations et normes nationales, régionales et locales applicables.
12. S'engager à améliorer raisonnablement et constamment les conditions de santé et de sécurité, en mettant l'accent sur la prévention et/ou la réduction des accidents du travail et des maladies professionnelles.
13. Réduire progressivement le nombre d'incidents au cours des activités, en mettant particulièrement l'accent sur les accidents du travail.
14. Améliorer la structure organisationnelle en visant une faible bureaucratie, un dynamisme élevé, ainsi qu'une appréciation et une prise de conscience des ressources humaines disponibles.
15. Mettre en œuvre une amélioration continue des processus, des activités professionnelles et de l'environnement de travail afin de protéger les travailleurs, les visiteurs et les fournisseurs.

Pour tout cela, la DIRECTION assume un rôle stratégique dans la promotion et l'orientation de toutes les activités influençant la qualité, par la diffusion des concepts décrits ci-dessus à tous les niveaux et la vérification des résultats obtenus.

Cazzano S. Andrea, le **22/12/2020**

Ivan Palazzi
CEO